

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Unité – Dignité - Travail



PROCES VERBAL
DE LA REUNION DE CONCERTATION
AVEC LES ORGANISATIONS
DE LA SOCIETE CIVILE
BANGUI LE 13 MAI 2013

L'an Deux mil treize et le treize mai, s'est tenue dans la salle de conférence de l'Hôtel Ledger Plaza, une réunion de concertation avec les organisations de la société civile.

Un point était inscrit à l'ordre du jour. Il s'agit de la suspension de la République Centrafricaine aux assises des instances de l'ITIE.

La séance a été ouverte à 10 heures 21 minutes par son Excellence Monsieur le Ministre d'Etat aux Mines, au Pétrole, à l'Energie et à l'Hydraulique, Président du Comité de Pilotage de l'ITIE-RCA

Dans ses propos liminaires, le Président du Comité de Pilotage de l'ITIE-RCA a remercié vivement les membres des organisations de la société civile qui ont massivement honoré de leur présence à son invitation.

Ce qui constitue une marque de confiance que la société civile accorde aux questions de la bonne gouvernance et de la transparence dans la gestion des ressources extractives de notre pays.

Il a retracé le parcours élogieux de la République Centrafricaine depuis son adhésion au processus en 2008 jusqu'à sa suspension le 10 avril 2013. Car, la RCA est passé en un temps record, du statut de « Pays Candidat » au statut de « Pays Conforme » avec à son palmarès le trophée de la mise en œuvre rapide et réussie de l'ITIE.

Cette performance est le résultat des actions concertées des partenaires tels que l'Ambassade de France à Bangui, la Banque Mondiale et la Coopération allemande GIZ sans oublier l'engagement total des organisations de la société civile.

Il a, au nom de Ses Excellences Monsieur **Michel DJOTODIA AM NONDROKO**, Président de la République, Chef de l'Etat et Maître **Nicolas TIANGAYE**, Chef du Gouvernement, réaffirmé l'engagement du Gouvernement à collaborer avec toutes les parties prenantes à l'ITIE.

Il a indiqué que l'ITIE, il ne faut s'en douter, permet à la société civile de participer à la gestion de nos ressources extractives, de demander des comptes au Gouvernement et de jauger la moralité des opérateurs du secteur extractif en matière d'acquittement fiscal et de leur participation au développement effectif du pays.

Le Ministre d'Etat a invité ses hôtes à adopter une stratégie commune pour faire savoir à la communauté nationale et internationale l'importance et la nécessité de l'ITIE pour le peuple centrafricain.

Les membres de la société civile ont, quant eux, déploré la suspension de la République Centrafricaine de l'ITIE qui est la meilleure plateforme de dialogue et de concertation entre le peuple et le Gouvernement ainsi que les entreprises extractives.

Ils ont rappelé la fierté que procure l'ITIE au peuple centrafricain et demandé au Gouvernement de s'engager à tout mettre en œuvre pour garantir la pérennité de cette rare et noble institution.

Ils estiment que la République Centrafricaine qui aspire au développement doit impérativement mettre en valeur ses ressources extractives. Pour cela, se mettre en marge de l'ITIE serait suicidaire puisque l'ITIE est un indicateur de bonne gouvernance.

Conscients de leur qualité de représentants du peuple centrafricain, propriétaire légitime des ressources extractives, les membres de la société civile, ont sollicité et obtenu les motifs de la suspension de la République Centrafricaine de l'ITIE.

Séance tenante, ils ont décidé de se réunir en assemblée générale afin de faire une déclaration tendant à demander au Gouvernement et au Secrétariat International de l'ITIE de tout mettre en œuvre pour que la République Centrafricaine réintègre la communauté internationale.

C'est à 11 heures 48 minutes que Son Excellence Monsieur le Ministre d'Etat aux Mines, au Pétrole, à l'Energie et à l'Hydraulique a levé la séance.

Fait à Bangui, le

LE RAPPORTEUR

LE PRESIDENT

Robert MOIDOKANA

Herbert Gontran DJONO-AHABA